



Lundi 12 avril 2010

Mme Maryse Arditi

Pilote du réseau Risques et impacts industriels

contacts directs

Tél : 06 78 79 39 70 - maryse.arditi@wanadoo.fr

Monsieur Didier Houi
Président de la CPDP de Penly 3

Objet : demande d'expertises complémentaires

Monsieur le Président,

France Nature Environnement a décidé de participer au débat public de Penly 3, de façon active, en utilisant toutes les possibilités offertes par le débat public, sans perdre de vue les limites inhérentes au domaine du nucléaire.

Nous regrettons la déclaration du chef de l'Etat qui pourrait laisser entendre que la décision est déjà prise, ce qui est au contraire au principe même du débat public préalable, tel qu'il est prévu.

FNE travaillera plus précisément sur la question de l'opportunité de faire ce second EPR. Dans cette optique, des éléments importants manquent ou sont très insuffisants, voire très orientés, dans le dossier.

FNE souhaite donc la réalisation de deux études complémentaires, l'une axée sur l'évaluation des besoins et les politiques alternatives, l'autre sur le contenu en CO2 du kWh français. Vous trouverez ci-dessous un descriptif sommaire de ces études.

Pour qu'elles apparaissent complémentaires du dossier, il est évidemment nécessaire que le bureau d'études retenu ne soit pas dans "la sphère d'influence" d'EDF ou d'AREVA ou en général du nucléaire français. Il existe en France, voire à l'étranger, des experts indépendants, regroupés ou non en associations, capables de répondre à cette demande. **Nous souhaitons être associés au choix de ce bureau d'études.**

Dans l'attente d'une réponse positive à cette demande qui permettra un débat plus éclairé sur la politique énergétique française, veuillez agréer nos salutations les plus écologistes.

Maryse Arditi

Les demandes d'expertises pour compléter le dossier

I - La question de l'opportunité de l'EPR, de la politique énergétique et des alternatives

Aujourd'hui encore, alors que la France est exportatrice nette en électricité, le gouvernement a déjà lancé un premier EPR, envisage avec ce débat d'en lancer un second et le Président a déjà évoqué la possibilité d'un troisième. Cela signifie clairement qu'on ne se préoccupe pas des besoins à satisfaire, mais seulement de poursuivre le développement d'une filière industrielle, qu'on tente sans succès de vendre à l'étranger. Après quoi on cherchera des usages à l'électricité ainsi produite en trop. C'est de cette manière que s'est développé le chauffage électrique en France, après le lancement massif du programme nucléaire en mars 1974.

FNE souhaite, au contraire, partir des besoins, de la demande et non de l'offre, à travers une expertise complémentaire permettant de définir quels sont les besoins réels de la France en énergie :

1/ en se plaçant à divers horizons (2020, puis 2050 puisque l'EPR en question qui sera achevé un peu avant 2020 est prévu pour durer 60 ans)

2/ en considérant que la France va tenir ses divers engagements (européens – en gros, le paquet des 3 fois 20%) (français – le facteur 4 à l'horizon 2050 pour les GES) (Grenelle – la réduction massive de la consommation de chauffage résidentiel et tertiaire)

Une fois élaborée cette évaluation des besoins, et toujours pour les deux horizons de temps (sans rupture technologique importante en 2020, mais éventuellement avec évolution technologique forte en 2050), **vérifier s'il existe un scénario, construit à base d'énergies alternatives au nucléaire, respectant l'ensemble des engagements sur les GES et permettant de satisfaire les besoins.**

II – Le contenu en gaz à effet de serre du kWh français

L'énergie nucléaire nous a fait réduire notre émission de gaz à effet de serre, c'est indéniable. De combien, voilà qui est déjà plus compliqué. En effet, la très forte proportion de nucléaire dans notre fabrication d'électricité a entraîné un développement considérable du chauffage électrique (il fallait bien trouver de nouveaux marchés pour l'électricité excédentaire), lequel à son tour a entraîné une saisonnalité importante des besoins, très sensibles de plus aux aléas climatiques, provoquant des pointes d'appel importantes, nécessitant un complément électrique autre que nucléaire. Du coup, selon le jour et l'heure, **le kWh électrique est un mix de différentes sources, donc la valeur moyenne du contenu en GES est variable.**

Au-delà de ce phénomène déjà complexe, il serait utile de savoir les GES économisés en diminuant la consommation électrique, en particulier s'il s'agissait de réduire les usages qui provoquent les pointes, en commençant par le chauffage électrique. **Il ne s'agit plus d'un contenu moyen en GES, mais d'un contenu marginal.**

Enfin, si le contenu en GES du kWh électrique est important à connaître pour aujourd'hui, il est essentiel de savoir ce qu'il en sera demain, en fonction des hypothèses retenues.

Dernier élément à prendre en compte. **Il existe une forte tendance à ne prendre en compte que les GES produits sur le territoire**, alors que :

1/ les yellow cake qui arrivent de l'étranger, et en particulier du Niger, ont consommé pour l'extraction du minerai et sa concentration une forte quantité d'énergie (liée à la faible teneur du minerai)

2/ il faut prendre en compte le contenu en GES de l'électricité importée.

3/ il faut pouvoir évaluer le contenu en CO2 du traitement des déchets, du démantèlement, donc de la fin de vie de l'énergie nucléaire

Conclusion : **il n'existe pas aujourd'hui de valeur claire et acceptée par tous, voire de valeurs claires diversifiées selon les hypothèses** qui permettent de se mettre d'accord. Or le diagnostic partagé est une nécessité absolue avant de pouvoir débattre intelligemment.

FNE demande donc une analyse complète permettant de répondre à l'ensemble de ces questions et explicitant clairement à chaque étape les hypothèses retenues. Naturellement, si plusieurs hypothèses peuvent se justifier (en particulier évidemment les contenus moyens et marginaux) l'étude devra fournir les résultats des calculs correspondants aux diverses hypothèses.